

Le 8 février 2008

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay

**Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4**

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683
Télécopieur : (514) 289-5197

**OBJET : Demande relative à la modification de certaines conditions de service liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents – Phase III
Dossier Régie : R-3535-2004
Notre dossier : R000093/JOT**

Chère consœur,

Par la présente, le Distributeur dépose la version finale de sa proposition de conditions de service d'électricité et un complément de preuve et d'argumentation à son soutien, le tout conformément à la décision D-2007-110 rendue dans le dossier mentionné en objet et à la lettre de la Régie du 5 février 2008.

Il s'agit des documents suivants :

- HQD-1, document 4 - Conditions de service d'électricité ;
- HQD-1, document 3.1 - Justification des modifications apportées aux articles proposés ;
- HQD-4, document 1 - Complément de preuve et d'argumentation du Distributeur.

Sous réserve du fait que la version anglaise des conditions de service parviendra à la Régie d'ici le 15 février 2008, le Distributeur comprend que le dossier est désormais en délibéré par la Régie.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat
TJO/js

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)